



**Dossier de candidature
Appel à Projets Bordeaux Métropole**

**Promouvoir la pratique du vélo et des
mobilités alternatives
2025 - 2027**

3ème plan Vélo Bordeaux Métropole



© Wágner Csapó József

Avril 2024

1 /Présentation du projet Cycles et Manivelles

2/ Présentation des stratégies à l'horizon 2027

3/ Présentation des actions et projets 2025

4) Les activités et services proposés à la Maison du Vélo et des Mobilités

5/ Description de l'implantation et de la couverture géographique des actions ou services proposés

6/ Modalités de fonctionnement

7/ Montage juridique et financier de la structure

8/ Moyens matériels nécessaires pour réaliser le projet

9/ Budget prévisionnel 2025-2026-2027

10/ Attestation sur l'honneur que l'organisme est en règle au regard des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements afférents

1/ Présentation du projet Cycles et Manivelles

a) Pourquoi une Maison du Vélo et des Mobilités à Bègles ?

Contribuer à l'atteinte des objectifs de Bordeaux Métropole en matière de mobilité

Lors du conseil d'octobre 2012, la CUB adopte sa politique vélo jusqu'en 2020. L'objectif de ce « Plan vélo » reprend celui du Plan Climat, à savoir faire passer la part modale du vélo de 4 % (en 2009) à 15 % d'ici 2020. Pour atteindre cet objectif, plusieurs axes thématiques sont identifiés, parmi lesquels le développement de services de proximité dédiés au vélo et le renforcement des actions de communication.

Le troisième plan vélo de Bordeaux Métropole, lancé en 2022, ont pour objectif de renforcer les infrastructures cyclables dans la région, encourager l'usage du vélo comme moyen de transport quotidien et améliorer la sécurité des cyclistes. Ce plan fait suite aux précédents programmes visant à promouvoir la mobilité douce dans la métropole bordelaise.

Parmi les principales mesures du plan vélo figurent l'extension du réseau de pistes cyclables, la création de nouvelles voies dédiées aux vélos, la sécurisation des carrefours et des axes fréquentés par les cyclistes, ainsi que la mise en place de stations de vélos en libre-service dans plusieurs quartiers :

- Extension du réseau cyclable : Création de nouvelles pistes cyclables et amélioration des voies existantes pour offrir un réseau sûr et accessible à tous les cyclistes.
- Sécurisation des infrastructures : Renforcement de la sécurité aux carrefours et sur les axes fréquentés par les cyclistes pour réduire les risques d'accidents.
- Promotion de l'usage du vélo : Sensibilisation et campagnes de communication pour encourager davantage de personnes à opter pour le vélo comme moyen de transport quotidien.
- Développement des services associés : Mise en place de stations de vélos en libre-service dans différents quartiers pour faciliter l'accès aux vélos.

Ces initiatives visent à favoriser une transition vers des modes de déplacement plus durables, à améliorer la qualité de l'air et à renforcer la qualité de vie des habitants de la métropole bordelaise, en portant à 18 % la part modale vélo d'ici 2030.

Il est essentiel de savoir que ce 3eme plan vélo s'inscrit dans le schéma des mobilités (2020-2030). Ce dernier porte également le premier plan marche de la métropole (2021-2026) qui vise à porter à 32 % la part modale piétonne.

Ces objectifs visés par Bordeaux Métropole présentent parmi ses actions phares, la mise en place d'un réseau de maisons des mobilités alternatives afin de développer les services favorisant la pratique du vélo et des mobilités alternatives tels que la marche à pieds et l'utilisation des transports en commun, ainsi que l'amélioration de l'information et la communication auprès des habitants.

Une structure de type Maison du Vélo et des Mobilités pouvant offrir de multiples activités est tout à fait pertinente pour répondre à la double nécessité d'offre de services et d'information sur les modes actifs et l'intermodalité. Au plus près des habitants et des réseaux locaux (associations, écoles, entreprises, etc.), un tel lieu s'avère particulièrement efficace pour être accessible à tous et inciter à une pratique durable régulière en terme de mobilité.

b) Le projet associatif

1) L'origine du projet (2011-2013)

Le projet naît grâce à la volonté de deux personnes porteuses depuis 2011/2012 d'une idée de création d'un lieu festif et récréatif autour du vélo (un cyclo-café, un lieu à la fois atelier vélo participatif et café citoyen). Plusieurs rencontres ont lieu avec la Mairie de Bègles qui est intéressée par le projet. En effet, suite à la réalisation de deux études de faisabilité, la collectivité envisage la mise en place d'un lieu dédié aux modes de déplacement actifs et à l'intermodalité (perspective de l'extension de ligne C du TRAM en 2015).

Les discussions entre les porteurs de projet et la Mairie de Bègles débouchent sur un projet de **Maison du Vélo et des Mobilités (MVM)** proposant de multiples activités.

En 2013, plusieurs personnes se joignent à l'idée de construire un tel lieu et créent une structure porteuse, l'association **Cycles et Manivelles (C&M)** dont l'objet est la promotion de la mobilité soutenable en général et du vélo en particulier. A l'époque sans local, l'association démarre ses activités, notamment des animations autour de la sensibilisation à l'éco-mobilité et la mécanique du cycle auprès de différents publics (scolaires, associations, fêtes de quartier...).

2) La mise en place du projet (2014-2015)

En février 2014, la Mairie de Bègles lance un appel à candidature pour l'autorisation d'occupation temporaire du domaine public pour la gestion de la

future MVM à Bègles. La commune a trouvé un bâtiment public pertinent mais le lieu doit être rénové. Le projet est inscrit dans le cadre du contrat de co-développement (2015-2017) passé entre la CUB et Bègles (sur les parties « investissements » et « fonctionnement »).

Cycles et Manivelles répond à l'appel à candidature de Bègles et est désignée en juin 2014 pour gérer la future MVM et mettre en place ses nombreuses activités : l'atelier vélo participatif et solidaire, l'espace accueil-info, les animations enfants, le prêt de vélos atypiques, la vélo-école adultes, etc.

Le bâtiment qui accueille la MVM est l'ancienne cinémathèque se situant à l'intersection de la rue Léon Gambetta et de la rue Louis Eloi, en face de la station de TRAM « Stade Musard ». Il s'agit d'un superbe bâtiment art déco de 275 m², idéalement situé au carrefour de deux axes de transport très structurants (routes, lignes de bus, TRAM et bandes cyclables). Un gros travail de rénovation est réalisé grâce au financement de Bordeaux Métropole (50 %) et de la Mairie de Bègles (50 %) dans le cadre des contrats de co-développement. Le département a également contribué via le FDAEC (Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes).

En attendant la fin des travaux de rénovation et l'ouverture de la Maison du Vélo et des Mobilités programmée en septembre 2015, Cycles et Manivelles met en place pendant 5 mois des permanences régulières d'atelier vélo participatif sur un terrain mis à disposition par la Mairie. L'association bénéficie d'un algéco servant de bureau, de rangement du stock de vélos et de pièces ainsi que de sanitaires. Un établi « mobile » pour usage en extérieur a été fabriqué afin de mettre à disposition l'outillage pour les adhérent.e.s.

Ces permanences permettent à C&M de lancer une première vague d'adhésions et de commencer à faire connaître le futur lieu situé 150 mètres plus loin.

Cette période est également consacrée à la préparation de la gestion de la Maison du Vélo et des Mobilités : rencontre avec les partenaires, recherche de financements, mise en place des outils de gestion, de communication, etc.

Des rencontres régulières ont lieu avec la Mairie de Bègles et les services techniques de la Mairie, notamment sur l'aménagement intérieur et extérieur du bâtiment. Cycles et Manivelles conçoit l'aménagement général du lieu et « dessiné », en collaboration avec l'architecte, l'emplacement, la disposition et le métrage des différents espaces, etc. Concernant la façade, l'association réalise également les pictos illustrant les différentes activités proposées.

La remise des clés de la Maison du Vélo et des Mobilités à Cycles & Manivelles a lieu le 08 septembre et l'inauguration/ouverture au public est prévue le 19 septembre 2015.

L'association s'active donc pendant 11 jours pour s'installer dans le local et préparer au mieux l'ouverture. L'aménagement intérieur et la décoration sont

essentiellement effectués à base de matériaux de récupération ou d'occasion. Le mobilier des espaces réunion, détente, bureaux, etc. est récupéré ou fabriqué. Un gros travail est effectué au niveau de l'atelier. L'établi est entièrement fabriqué.

L'inauguration et l'ouverture au public le 19 septembre 2015

La date d'inauguration, le samedi 19 septembre n'est pas choisie complètement au hasard car elle tombe en pleine semaine européenne de la mobilité.

L'inauguration officielle se fait le matin devant une centaine de personnes et en présence des partenaires institutionnels qui prennent la parole à tour de rôle (Mairie de Bègles, Bordeaux Métropole, Département) tout comme les membres de l'équipe de C&M.



3) 2018-2024 : Réseau MAMMA

En 2017, l'association C&M candidate à l'appel à projets lancé par Bordeaux Métropole, dans le cadre du 2eme plan Vélo, qui vise à promouvoir la pratique du vélo et des mobilités alternatives et de couvrir tout le territoire de Bordeaux Métropole avec 3 puis 4 autres structures associatives.

Ce réseau consolidé par la MAMMA (devenu la Boutique Vélo) en plein centre de Bordeaux, est animé par le service Modes actifs de la métropole.

Ce réseau a pu permettre à C&M de transmettre toutes les informations capitales à connaître sur la mobilité à vélo et l'intermodalité, afin de pouvoir le relayer auprès de son réseau adhérent et de l'ensemble des publics que C&M sensibilise au cours de ces interventions et ateliers variés.

Son investissement auprès du réseau des MAMMA a pu avoir un effet bénéfique sur le rayonnement de ses actions. En effet, bien que C&M ait pu prendre vie avec le fort soutien de la ville de Bègles, elle a pu se développer sereinement avec le soutien de Bordeaux Métropole, et ainsi développer de nouveaux axes d'intervention et développer de nouveaux partenariats au fil des années :

- Membres des deux grands réseaux nationaux pro actifs dans le plaidoyer Vélo et réemploi : FUB et Heureux Cyclage
- Accueil des permanences mobilité de la Boutique vélo tous les vendredis matin afin de faciliter les prêts et locations de vélo, et de renseigner sur les différents dispositifs d'aide à la mobilité sur le territoire métropolitain.
- Interventions auprès des employeurs : Soutien de l'ADEME de 2018 à 2024 et opératrice dans le cadre des grands programmes de changement des trajets domicile/travail (Alvéole, Alvéole +, OEPV)
- Interventions auprès des publics scolaires : Transmission de compétences

issues du SRAV dans le cadre des animations financés par les JDD.
Accompagnement d'un projet d'école pour faciliter la participation au challenge de la mobilité inter-écoles.

- Animation de 4 vélo écoles par an et des programmes de Remise en selle permettant à environ quarante personnes de trouver des solutions durables en terme de mobilité.
- Animation de vélo école délocalisée en cœur de quartier et autres animations autour de la mobilité.

2/ Présentation des stratégies à l'horizon 2027

1) Lieu Ressource, de proximité, et d'accompagnement

C&M continuera d'être un lieu privilégié pour tout renseignement et besoin en terme de mobilité sur la métropole pour les publics adhérents, non adhérents, et les acteurs d'une métropole cyclable.

Dans et hors les murs, C&M continuera son rôle de transmission de connaissances et de savoirs faire auprès de tous, et notamment auprès des publics les plus en difficultés. En effet, au sein des **Quartiers Politique de la Ville (QPV)** se cache une part de report modale non négligeable. Les actions développées et menées depuis 2022 sur ces territoires nous ont montré que des problèmes de mobilité subsistent encore et ont tendance à augmenter le sentiment d'isolement des publics qui les habitent.

Les relations tissées au fil des années avec les territoires couverts par C&M nous légitiment également dans la sensibilisation et la transmission des solutions de mobilité existant sur le territoire et notamment conduites par Bordeaux Métropole.

Le lien avec les administrés et les différents territoires nous permet de faciliter l'accompagnement des collectivités sur la bonne mise en œuvre des politiques publiques initiées par Bordeaux Métropole. En effet, une connaissance du territoire en matière de mobilité, mise en perspective avec les problématiques vécues par les habitants nous permettent d'accompagner au mieux les politiques locales.

Actuellement, C&M participe trimestriellement à des réunions abordant les aménagements cyclables avec la ville de Bègles et notamment sur l'implantation de stationnement vélo, la mise en œuvre du ReVE, ou encore la réflexion sur des nouveaux plans de circulation, valorisant davantage les mobilités alternatives.

A l'horizon 2027, forte des ces expériences au niveau local, C&M a pour objectif de réaliser ces mêmes accompagnements auprès des communes qui composent son rayonnement territorial : Bordeaux, (Bègles), Talence, Villenave d'Ornon, et peut-être d'autres encore comme Floirac et Bouliac post inauguration du pont Simone Veil.

Dès 2025, C&M souhaite collaborer plus activement avec les Pôles territoriaux concernés par son territoire afin d'affiner les liens entre les besoins des cyclistes et les aménagements dédiés.

Convaincue que les offres de mobilité alternatives et durable sont la clefs de réussite d'intégration sociale et professionnelle, C&M mobilise une partie de ses forces et de son réseau dans l'animation de permanences mobilité et accès au droit.

En effet, elle travaille au quotidien avec des structures issues de

l'accompagnement sociale ainsi qu'avec les opérateurs des régies de transport. Ainsi, dans les 3 années à venir il est projeté les points suivants :

- Augmenter le volume de présence des permanences mobilité de la Boutique Vélo et l'ouvrir à davantage de renseignement auprès du tout public, avec l'accord et le soutien opérationnel de l'opérateur délégataire en cours.
- Essaimer des permanences mobilités sur les territoires où C&M est active, comme Villenave d'Ornon ou Bordeaux Sud.
Actuellement L'association dans le cadre de la politique de la Ville réalise ces activités dans des QPV de Bègles et Villenave d'Ornon.
- Ouvrir ces permanences à d'autres structures œuvrant sur la question de la mobilité comme Wimoov ou encore Citiz, et également aux structures permettant l'accès au droit afin d'être complémentaires.
- Mettre à disposition du lieu pour des animations thématiques en lien avec la mobilité, à la fois pour les offres de solution de mobilité et également pour les techniciens des collectivités du territoire.

Objectif quantitatif 2025-2027 : 9000 personnes renseignées/orientées.

2) Une structure actrice du territoire

Depuis le début de son existence, l'association C&M a beaucoup évolué, tant sur les actions développées que sur les partenariats mises en place. Véritable lieu ressource de la mobilité durable et alternative, C&M continue de développer ses actions qui visent à faire évoluer les comportements en matière de mobilité sur la durée des habitants métropolitains. Elle développe et continue de développer les actions suivantes :

- Atelier participatif et solidaire de réparation de vélo, afin que les publics puissent continuer à s'équiper en valorisant le réemploi de vieux vélos ne servant plus.

Objectif quantitatif 2025-2027 : 9000 réparations accompagnées et réalisées.

- Savoir Rouler et le Savoir se déplacer : Au travers des différentes actions que l'association continuera d'animer, C&M souhaite donner aux différents publics (adultes, mineurs, éloignés, précaires...) qu'elle accompagne les clés pour s'orienter vers une autonomie et se délivrer de la dépendance des véhicules thermiques.

Il s'agira pour les années à venir de continuer à approfondir ses partenariats avec les acteurs territoriaux sur les plans de l'insertion et de la mobilité (MDS, CCAS, bailleurs sociaux, Wimoov, Centres sociaux, MECS, écoles, collèges,

lycées, PLIE, associations,...)

Objectif quantitatif 2025-2027 : 300 personnes formées

- Relayer les réalisations et projets de la métropole à venir, mobilisation du réseau adhérent (+ de 4000 au total en début 2024), et notamment des dispositifs innovant en faisant appel aux remontées du public côtoyé.

Objectif quantitatif 2025-2027 : Participer à toutes les actions qui touchent de près ou de loin le territoire du sud de la métropole et accueillir les réunions publics et de concertation au besoin.

- Interventions auprès des employeurs :

En 2023, La MVM (re)structure et redéfinit ses interventions auprès des employeurs. Cela a pour but de faciliter ses interventions en s'adaptant au plus près des besoins des employeurs.

En parallèle de son ouverture public, en 2023 C&M intervient 18 fois auprès d'employeurs en sensibilisant 150 personnes.



Début 2024, une nouvelle communication (cf annexes) voit le jour afin d'intervenir plus facilement auprès des employeurs notamment dans le cadre des PDMIE avec le soutien des services techniques de Bordeaux Métropole dédiées aux entreprises.

Afin d'optimiser ses interventions, C&M est également opératrice auprès des grands programmes « Alvéole + » et « OEPV » (**Objectif Employeurs Pro Vélo**), et participe aux évènements rassemblant les porteurs de solution de mobilité comme :

- Club de la mobilité porté par Bordeaux Métropole/CCI/ADEME
- Challenge de la mobilité porté par le club de la mobilité
- les speed dating de la mobilité, porté par le club de la mobilité
- les réunions PDMIE du secteur concerné et autres évènements mettant à l'honneur les acteurs du territoire notamment en matière de mobilité.

En 2024, C&M développe sa stratégie sur le développement des activités en lien avec les déplacements domicile-travail et donc auprès des employeurs et souhaite en 2025 maximiser ses interventions et son rôle d'acteur territorial selon en développant les points suivants :

- Développer le portefeuille d'interventions

- Développer l'ingénierie de la formation auprès des employeurs
- Conventionner avec de grands employeurs comme l'INRAE (600 agents) avec qui l'association est en cours de négociation.
- Soutien de la Région Nouvelle Aquitaine afin de continuer de structurer cette branche.

Objectifs quantitatifs 2025-2027 :

2025 : Accompagner à minima 200 salarié.e.s

2026 : Accompagner à minima 250 salarié.e.s

2027 : Accompagner à minima 300 salarié.e.s

3) Coopérer et soutenir

- Soutenir les équipes techniques métropolitaines et municipales dans la mise en œuvre des dispositifs et grands projets d'aménagement.

En travaillant de manière plus étroite avec les équipes métropolitaines, sur des séances de travail cadrées, C&M apportera son expertise ainsi co-construira avec les équipes dédiées des actions de qualité en matière de mobilité alternative et notamment sur le champs du vélo.

A noter que C&M travaille dès à présent sur les pistes ReVE qui traversent son territoire en particulier avec la mairie de Bègles.

Objectifs 2025-2027 :

- Coconstruire des dispositifs et opérations menées par les collectivités, comme la campagne « Vitesses Vélo ».
- Collaborer à partir de besoins affinés du territoire.
- Être présent sur les événements territoriaux.
- Apporter l'expertise nécessaire sur un aménagement cohérent du territoire.
- Communiquer et relayer les aides à la mobilité et les dispositifs innovants en matière de mobilité comme les opérations de comptage et diagnostic mobilité vélo que Bordeaux Métropole met en œuvre. Sur ce point C&M peut être un relai fiable auprès de la communauté cycliste.
- Coopérer sur la réflexion et la mise en place de grandes opérations comme cela a pu être fait avec Keolis sur les plaquettes de sensibilisation des déplacements à vélo en 2023.

Fréquence : en fonction des dispositifs temporaires mises en place et au quotidien pour les dispositifs chroniques.

- Remonter les données nécessaires auprès de la métropole et faciliter l'intervention du délégataire de transports sur la métropole.

Au travers d'un réseau conséquent (environ 700 adhérents récurrents chaque

année), C&M peut aisément lancer des sondages auprès des publics qu'elle côtoie, ou encore les inviter à participer aux réunions de concertation sur les grands projets d'aménagement.

Fréquence : Au besoin

- Rôle d'objecteur de conscience auprès des publics adhérents sur la nécessité d'utiliser la voiture et globalement des véhicules thermiques pour les petits déplacements en métropole.

Fréquence : au quotidien et en fonction des actions menées.

3) Présentation des actions et projets 2025

a) Savoir Rouler A Vélo (SRAV):

Il est difficilement pensable d'aménager un territoire sans prendre compte ses besoins actuels et futurs, et en parallèle intervenir sur les changements de comportement. Ainsi, avec l'ambition de participer à une réelle culture vélo et encourager une nouvelle génération de citoyen.ne.s engagées dans des transformations de déplacement, C&M participe activement au grand programme **Savoir Rouler A Vélo (SRAV)**.

Dotée d'une salariée diplômée **Animatrice Mobilité Vélo (AMV)**, indispensable pour conduire ces interventions, C&M entend développer des actions/projets dans les écoles des circonscriptions académiques qui la concernent.

Inscrite et opératrice sur les plateformes dédiées **SRAV** et **Génération Vélo** (programme porté par la FUB permettant de faciliter les projets SRAV dans les écoles), C&M peut accompagner les écoles et les collectivités sur la bonne mise en œuvre de ces programmes éducatifs.

Elle a d'ailleurs déjà eu l'occasion de développer des actions de ce type dans certaines écoles de la métropole dans le cadre du dispositif des **Juniors du Développement Durable (JDD)**, et en dernier lieu l'accompagnement et l'encadrement d'un projet d'école qui a pu se conclure sur une inscription au Challenge de la mobilité inter-école.

A raison d'un accompagnement minimum de 10h par classe de CM2 et 6eme, C&M souhaite sur l'année 2025 accompagner au moins 5 séquences du Bloc 3 du **SRAV** équivalent à **125** jeunes formés pour rouler en autonomie.

En fonction de la demande et des besoins des territoires, l'association sera en mesure de répondre à davantage de demandes.

Elle pourra, dans la mesure du possible, embaucher une nouvelle chargé.e de mission apprentissage vélo. En effet, nous accueillons régulièrement des stagiaires dans le cadre de la formation AMV, ce qui nous permet d'être en contact rapproché avec les centres de formations dispensant cette qualification.

Enfin, la mobilisation l'accompagnement de nos bénévoles est une ressource importante pour mener ces projets à bien.

Objectif 2025 : Accompagner à minima 125 jeunes dans le cadre des missions SRAV.

b) Les écoles apaisées

En intervenant, dans le cadre du **SRAV**, il est évident que C&M accompagnera les cyclistes en puissance de demain sur les aménagements et réglementations appropriés.

C'est ainsi que la maison du vélo et des mobilités peut également accompagner les collectivités, les écoles et les associations de parents d'élèves sur des transformations à envisager aux abords des écoles. Afin d'apaiser la circulation et de permettre aux parents d'opter d'autres formes de mobilité, tels que les bus pédestres et cyclistes.

En 2024, C&M est déjà intervenue sur ce registre en portant ce plaidoyer auprès des collectivités et instances compétentes, au travers de 3 actions dédiées.

Ces actions de mobilisation et de concertation sont importantes car elles permettent d'inclure l'avis des publics les plus éloignés de ces questions, et de penser différemment les plans de circulations et dispositifs de mobilité avec les services concernés.



Objectif 2025 : Accompagner à minima une école et sa collectivité.

c) Apprentissage Vélo et « Mon Vélo de A à Z » (MVAZ)

Chaque année C&M développe et anime différents modules de mise en selle ou de remise en selle :

- 4 Vélo Ecole équivalent à 96 heures de formation pour environ 25 stagiaires
- 3 Stages de Remise en selle collective équivalent à 36 heures de formation mettant en avant notamment les opportunités en terme d'intermodalité et es services émanant des régies de transport et des politiques cyclables, pour environ 20 stagiaires.

En fin d'année 2024 et jusqu'à 2026, la FUB lance un grand programme d'aide aux changements de comportements en matière de mobilité à destination des personnes les plus précaires.

Convaincue que les mobilités actives et alternatives sont des clés de réussite d'intégration sociale et professionnelle pour les publics les plus précaires, ce grand programme vient parachever les fondations mises en place par C&M depuis quelques années déjà :

- Accessibilité tarifaire et culturelle de toutes les activités proposées.
- Intervention au plus près des publics les plus fragiles, notamment dans les QPV.
- liens et partenariats avec les organismes d'insertion sociale.

Il est naturel pour C&M de se lancer dans ce grand programme en qualité d'opérateur sur ces différentes actions :

- Vélo Écoles
- Animation de séances « Code du guidon » dédiées à programme
- Initiation à la mécanique de base
- Aide à l'équipement de vélos gratuitement pour les stagiaires de Vélo école

En 2024, C&M lance des expérimentations sur l'apprentissage vélo et souhaite les développer sur les années suivantes :

- Stage de Vélo Ecole en cœur de quartier, dédié aux habitants vivant dans des quartiers éloignés et enclavés. Des liens sur l'intermodalité sont mises à l'honneur.
- Stage « Apprendre à circuler sereinement en milieu urbain », à destination des personnes possédant les bases du savoir pédaler et qui souhaitent expérimenter le savoir rouler en ville en milieu ultra urbain.
- Stage « parents/enfants » à destination des futurs/néo collégien.ne.s. S'inspirant du SRAV, ce mini stage consiste à travailler des trajets quotidiens domicile/collège, afin de rassurer les enfants mais également donner les conseils pédagogiques pertinents aux parents.

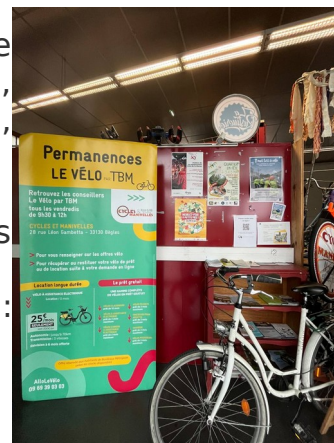
Objectif 2025: Accompagner à minima 100 personnes stagiaires sur l'ensemble des programmes déployés.

d) Permanences mobilités consolidées et délocalisées

La MVM animée par C&M est avant tout un lieux ressources pour tout public adhérent ou non, avec pour objectif de les accompagner sur leur réflexion et changement de comportement en matière de mobilité.

Ainsi, l'association se positionne réellement comme un chaînon manquant entre le public et les solutions de mobilité présentes sur le territoire métropolitain, en vulgarisant entre autre les informations suivantes :

- Aides locales et nationales pour l'acquisition de vélos adaptés aux besoins évoqués.
- Services dédiés à la mobilité alternative sur le territoire métropolitain : offres annexes des transports en commun, l'autopartage, les services destinés à la multimodalité, prêts et locations de vélos de Bordeaux métropole, ...
- Conseils avisés sur les choix de vélo à opérer
- Cartes de déplacement sur la métropole et plus largement sur le département
- Orientation vers d'autres professionnels de la mobilité : Boutique Vélo, Wimoov, vélocistes,...
- Diagnostic de vélo
- Accueil des services Boutiques vélo le vendredi matin



En 2025, la Maison du Vélo et des mobilités souhaite développer ces permanences :

- Au sein de la MVM : développer des permanences avec davantage de services en invitant d'autres partenaires comme Wimoov ou encore Citiz pour l'autopartage.

Proposer des focus thématiques mensuellement : la visibilité à vélo, les vacances à vélo, comment bien s'équiper ?, les vélos utilitaires, témoignages d'ancien.ne.s stagiaire vélo école, ...

- Hors les murs : développer des permanences mobilité en cœur de quartier et

sur l'espace public comme cela sera fait avec le soutien de la sécurité routière en 2024.

Accompagner et relayer les services métropolitains sur les permanences mobiles de la boutique vélo comme cela a été fait auparavant.

Objectif 2025 : Accompagner/renseigner/orienter à minima 3000 personnes.

e) Accompagner les employeurs

Proposer aux employeurs des prestations d'interventions pertinentes mettant en œuvre leur plan de mobilité, ou leur permettant d'amorcer une réflexion sur la volonté de développer des actions dans ce sens.

Depuis 2023, un travail de restructuration et de consolidation a été faite par l'association : nature et modalités des interventions, recrutement d'une Animatrice Mobilité Vélo (AMV), plaquette de présentation des prestations, référencements sur les grands programmes OEPV et ALVEOLE +. Il en résulte des interventions plus nombreuses et plus récurrentes avec les mêmes employeurs : DRFIP, INSEE, INRAE, Mairie de Bègles, Caisse d'Épargne, Q Energy, ThermoFisher, Clouidity, SUEZ,

En travaillant étroitement en complémentarité avec les services métropolitains dédiés à la mise en place des PDMIE, C&M entend continuer développer ses interventions auprès des employeurs et de proposer davantage de prestations.

Objectif 2025 :

Accompagner à minima 200 salari.e.e.s/agent.e.s.

Finaliser une convention d'intervention (INRAE) et amorcer une nouvelle convention (Mise en place de conventions annuelles avec au moins 2 entreprises).

Continuer de développer ses stratégies d'interventions auprès des employeurs via un programme d'actions et de formations, appuyée par une demande d'aide au développement auprès de la région Nouvelle Aquitaine afin de renforcer les forces vives sur ces stratégies.



f) Le réseau métropolitain

Animé par le service modes actifs de Bordeaux Métropole, ce réseau permet aux différentes maison du vélo d'échanger au sujet de problématiques communes et des pratiques du quotidien.

Ces réunions permettent également de régler des points de détail pour la bonne coordination du réseau et de prévoir de actions mutualisées, avec notamment la co-organisation de la Fête du Vélo métropolitaine.

C'est également l'occasion de connaître les nouveautés en terme de services de mobilité sur le territoire pour les anticiper au mieux et les relayer auprès

des publics que l'on rencontre au quotidien.
C'est également un lieu privilégié pour faire remonter les problématiques en matière d'aménagement cyclable.

g) Les évènements

- Semaines de la Mobilité

Aux mois de juin et septembre, C&M se mobilise pour créer dans et hors les murs (notamment auprès des employeurs) des évènements en lien avec les mobilités alternatives.

- Semaine Européenne de la Réduction des Déchets

Afin d'opérer sur les changements en matière de mobilité, C&M anime ses activités quasiment qu'à partir de matières réemployées.



LES ÉVÈNEMENTS



A l'occasion de cette semaine européenne, elle propose au grand public de découvrir les coulisses des activités de la MVM

- Actions culturelles / Mobilité

Afin de vulgariser plus facilement ses actions, C&M n'hésite pas à s'associer à d'autres

acteurs de la vie culturelle locale comme par exemple chaque année avec le festival « Ouvre la Voix » en partenariat avec l'association « Rock School Barbey ».

- Bourses aux Vélos

Il est important que tout le monde puisse s'équiper à petit prix et avec des conseils avisés, ainsi chaque année C&M organise deux Bourses aux vélos. A partir de 2024 elle envisage d'en organiser une troisième délocalisée dans les quartiers.

- Fête du Vélo Métropolitaine

Avec les autres MVM, C&M co-organise la Fête du Vélo Métropolitaine.

En 2024, C&M a réalisé les tâches suivantes :

- COPIL avec la mairie de Bordeaux, ville hôte de l'édition 2024
- Identification des itinéraires et encadrement des cortèges de la grande convergence
- Co-organisation d'une exposition photo sur les quais de Bordeaux
- Co-organisation d'un ciné débat avec le cinéma « La Lanterne »
- Mobilisation des bénévoles nécessaires.

- Les manifestations Vélo

Au sein de collectifs, C&M est attaché à la co-organisation de manifestations vélos afin de mettre en avant des problématiques d'aménagement, mais aussi de mettre en avant des projets de grande ampleur comme les concertations publiques pour les boulevards de demain en faveur des mobilités alternatives.

- Participations aux évènements mobilité proposés par Bordeaux Métropole et relai réseau mobilité : Club de la mobilité, Challenge de la mobilité, challenge de la mobilité inter-école,

4) Les activités et services proposés à la Maison du Vélo et des Mobilités

Les créneaux d'ouverture au public sont choisis afin de permettre à celles et ceux qui travaillent de pouvoir venir, notamment le samedi après midi et en début de soirée.

- Mardi : 14H00 – 20H00 (22H00 une fois par mois)
- Mercredi : 14H00 – 19H00
- Jeudi : Fermé, jour dédié aux interventions extérieures
- Vendredi : 10H00 – 12H00 et 14H00 – 17H00
- Samedi : 14H00 – 18H00

Le mercredi matin et le jeudi sont des créneaux précieux pour intervenir à l'extérieur par exemple auprès des entreprises le jeudi tôt le matin ou encore sur la pause méridienne.

a) Accueil-info

A l'entrée de la Maison du Vélo et des Mobilités (MVM), un espace dédié à l'accueil du public est aménagé. L'association répond aux visiteurs sur toute question liée à la mobilité : conseils pratiques, itinéraires, sécurité, balades, intermodalité, etc. On y trouve des flyers, cartes et plans, plaquettes, brochures et publications consultables sur place ou empruntables sur les différents sujets. La MVM est également un point d'accueil et d'info relais pour les voyageurs à vélo.

En 2023 c'est environ 3 000 personnes qui sont passées à la MVM ou ont contacté par téléphone et mail pour obtenir des informations liées à la mobilité.

Au comptoir d'accueil, on peut se renseigner sur les différentes offres de mobilité sur le territoire métropolitain et notamment celles mises en places par les collectivités.

A l'accueil, on trouve aussi le marqueur bicycode (à prix libre) et une pompe pour regonfler les pneus des vélos (gratuit).

Le marqueur bicycode permet de graver sur le cadre du vélo un numéro qui permet de retrouver l'identité de son propriétaire si, en cas de vol, la Police le retrouve.

Le point de service gonflage permet de dépanner les cyclistes qui n'ont pas de pompe ou qui n'ont pas accès à une pompe de bonne qualité (pour atteindre



des niveaux de forte pression notamment).

b) Atelier vélo participatif

L'atelier vélo participatif et solidaire est accessible aux horaires d'ouverture au public et sans réservation. Il a pour but de favoriser la pratique du vélo au quotidien. C'est un espace où les adhérent.e.s apprennent à entretenir et réparer leurs vélos. Des animateurs-trices mécanicien.ne.s cycle sont présent.e.s à l'atelier pour accompagner les adhérent.e.s, expliquer comment faire les réparations, délivrer des conseils, etc...

De l'outillage et des pièces d'occasion sont mis à disposition des adhérent.e.s. L'atelier vélo est plus largement un lieu d'échanges autour du vélo et de sa pratique et de la mobilité au sens large. On y évolue dans un esprit d'entraide et de convivialité.

Chaque année il permet ainsi à de nombreuses personnes d'entretenir leurs vélos ou tout simplement de s'équiper via les forfaits vélos évolutifs pour les enfants (20€) ou le forfait vélo à retaper (30€).

L'atelier vélo mobile participatif

C&M a fabriqué un atelier vélo mobile participatif. Basé sur les mêmes principes que l'atelier fixe, l'atelier vélo mobile a pour vocation de se déplacer de sa propre initiative ou sur demande (notamment de la part des acteurs territoriaux, associations, entreprises, établissements scolaires, etc.) pour aller au devant du public.

Il permet aux équipes salariés et bénévoles de se déplacer à 40 min et plus depuis la MVM.

L'atelier vélo mobile se compose d'un vélo cargo équipé de l'outillage et des consommables nécessaires à l'apprentissage de la mécanique vélo. Il sert également de présentoir pour communiquer sur les offres de mobilité du territoire et des actions à venir.

Ainsi, il permet de faciliter les interventions à l'extérieur auprès des différents publics que souhaite accompagner C&M : Employeurs privé/public, écoles, espaces publics, évènements de proximité....



c) Collecte et réemploi des « épaves » de vélos & valorisation des pièces

C&M a pour objet de réduire les déchets et la mise à la benne des vélos (1,5 million de vélos/an sont jetés en déchèterie en France). L'association s'emploie

donc à la collecte des vélos et pièces détachées afin qu'ils soient réemployés (pour remise en fonctionnement).

Un forfait "vélo à retaper" est animé. Pour 30 euros, un.e adhérent.e achète et répare un vélo et accède gratuitement aux pièces d'occasion. Cela permet, avec du temps et de la bonne volonté, d'acquérir un vélo à petit prix tout en apprenant à le réparer et à l'entretenir.

Des ateliers de valorisation de pièces de vélo sont régulièrement organisés notamment, en novembre, dans le cadre de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets : fabrication d'étoiles à partir de chaînes de vélo, de ceintures à partir de pneus, etc.

Des opérations démontage/remontage sont également proposés. Ils permettent aux adhérent.e.s d'apprendre la mécanique en démontant des carcasses de vélos et d'alimenter les stocks de pièces d'occasion, ou de remonter des vélos nécessaires pour les activités de C&M, dans une ambiance conviviale.

Enfin, l'opération forfait évolutif vélo enfant a été lancée récemment. Pour 20 euros, l'adhérent.e acquiert un vélo enfant (à retaper) et lorsque l'enfant grandit et que le vélo devient trop petit, il.elle vient l'échanger gratuitement contre un vélo plus grand (opération possible jusqu'au 24").

d) Prêt de vélos, d'accessoires et de vélos utilitaires/atypiques

Il a été décidé de prêter aux adhérent.e.s de C&M des accessoires et des vélos utilitaires afin de diversifier les pratiques du vélo : faire ses courses, emmener les enfants à l'école et aux loisirs, pratiquer l'intermodalité TRAM/Train-vélo, faire des balades à vélo en famille, etc.

Actuellement, le parc est constitué de :

- Trois vélos pliants
- Un biporteur
- Un triporteur
- Un tandem
- Un vélo longtail (transport d'enfants)
- Un vélo de randonnée (pour les voyageurs à vélo)
- Deux remorques enfants - deux places
- Une barre - vélo enfant
- Un Follow-me - vélo enfant
- Quatre sièges enfant
- Trois porte-vélos pour voiture
- Une remorque pour transport de matériel

A venir :

- Un tricycle - pour les personnes en manque d'équilibre

De nombreux prêts d'accessoires et vélos utilitaires (surtout les vélos cargos et les vélos pliants) sont effectués avec une pointe de demande sur la période printemps/été.

Un parc de 8 vélos (vélos de ville et VTT) est également disponible à un petit tarif pour nos partenaires adhérent.e.s (personnes morales) dans le cadre de conventions de mise à disposition.

Ce parc permet aussi de proposer des actions de remise en selle auprès de structures n'ayant pas le matériel nécessaire (employeurs, centres sociaux, collèges,...)

e) La salle modulable

La salle modulable sert pour les réunions internes de C&M (équipe, CAC, AG) et ses activités (atelier de réemploi par exemple).

Cet espace est utilisé par les organisations du territoire qui ont besoin de salle et qui sont dans la thématique générale du lieu : réduction des déchets, mobilité, écologie, ESS, solidarité, concertation publique,...

La salle accueille des animations et petits événements organisés par des partenaires alors que la MVM est ouverte au public : permanence mobilité Boutique Vélo, permanence voyages à vélo, atelier gomme laque, repair-café, jeux, projections de films, etc. Cela permet de faire découvrir de nouvelles associations et activités aux adhérent.e.s de C&M et aux partenaires de se faire connaître.

f) Espace détente-lecture et enfants

Des étagères proposent des flyers, revues, cartes, plaquettes, brochures et publications gratuites sur différents sujets : voyages à vélo, itinéraires, environnement, etc.

Il y a un coin enfants avec des livres, des jeux et de quoi dessiner ce qui permet aux adultes de bricoler tranquillement à l'atelier.

g) La Vélo-école pour adultes

A l'aide d'une salariée AMV (Animatrice Mobilité Vélo) et d'un salarié IMV (Initiateur Mobilité Vélo), la MVM met en place des stages d'apprentissage vélo.

Depuis septembre 2016, c'est une centaine de personnes qui ont pu apprendre à se déplacer à vélo et utiliser l'intermodalité pour leurs déplacements quotidiens et de loisir.



h) Formation à la mécanique du cycle

C&M propose à des groupes ou individus des formations à la mécanique du cycle. Elles sont à la carte, courtes ou longues, sur la mécanique de base ou avancée.

Par exemple, chaque année 12 Ambassadeurs des mobilités encadrés par Unis-Cité qui rejoignent les collectivités de Bordeaux Métropole sont formés à la Maison du Vélo et des Mobilités.

i) Conception-Fabrication

C&M conçoit et fabrique des vélos rigolos et autre vélo générateur afin de vulgariser les sensibilisations aux mobilités alternatives et durables.

Ainsi, elle peut mettre à disposition ces vélos aux entreprises et associations pour alimenter des journées dédiées aux mobilités en créant une ambiance conviviale et décontractée.

j) Accueil de groupes et délégations

La MVM suscite la curiosité voire l'intérêt de certains acteurs : responsables politiques, techniciens et professionnels de la mobilité, etc. L'association est donc amenée à accueillir des groupes ou délégations qui souhaitent découvrir le lieu et les activités qui y sont menées.

k) Les animations et interventions extérieures

Pour sensibiliser à la pratique du vélo, des modes actifs et de l'intermodalité, Cycles et Manivelles intervient auprès du public en proposant différents types d'animations sur le territoire métropolitain :

- Atelier vélo mobile : apprentissage de la mécanique du cycle, sensibilisation à la pratique du vélo et à la sécurité,
- Jeux de maniabilité : parcours, jeux de course, etc.
- Vélos rigolos : à l'occasion du carnaval de Bègles, plusieurs vélos rigolos ont été fabriqués avec l'aide des bénévoles : swing bike, vélo chopper, petit tall bike, tricycle allongé
- Démonstration de vélos-cargos, de vélos pliants, etc.
- Marquage bicycode



L'objectif est multiple :

- Être mobile, pouvoir se déplacer afin de toucher un public qui ne se

déplacerait pas spontanément à la MVM

- Cibler des publics spécifiques : scolaires, personnes isolées, en difficulté, jeunes, salarié.e.s, etc.
- Se rendre visible dans les quartiers du territoire (Bègles - Villenave d'Ornon-Talence
- Être acteur du territoire et tisser des partenariats

l) Un axe spécifique : les déplacements domicile-travail

En partenariat avec l'ADEME Nouvelle Aquitaine jusqu'en 2024, C&M démarre au second semestre 2017 un programme d'aides au changement de comportement sur les déplacements domicile-travail.

Plusieurs activités sont ciblées:

- Interventions dans et avec les entreprises : atelier vélo mobile, démonstration de vélos cargos
- A la MVM : Information-conseil et Prêt de vélos utilitaires
- Apprendre à rouler à vélo et.... l'utiliser pour aller au travail (vélo-école)
- Interventions chez les habitants en partenariat avec les bailleurs de logements
- Animations/événements sur le travail à vélo

C&M s'implique tous les ans dans le Challenge de la Mobilité. Il s'agit d'une opération organisée par le Club de la mobilité (ADEME, Bordeaux Métropole et CCI Bordeaux) pour aider les entreprises à sensibiliser les salariés à des modes de déplacements éco-responsables.

m) Les événements

C&M organise et/ou participe à de nombreux événements du paysage local tout au long de l'année : Carnaval, fête de la morue, Place à la fête (ré investir l'espace public), festi'jeunes,...

n) Soutien et accompagnement de projets dédiés au vélo et à la Mobilité active

C&M est adhérente de l'Heureux-Cyclage et de la FUB, à ce titre elle réalise auprès des décideurs et acteurs de la mobilité, la promotion régulière des ateliers vélo participatifs (réunions du Plan Vélo, rencontres avec la Métropole et des représentants des communes, etc.).

Cycles et Manivelles est également assez souvent sollicitée pour rencontrer ou s'entretenir avec des porteurs de projets de création de lieux dédiés à la Mobilité et/ou d'ateliers vélo participatifs. Ceux-ci souhaitent s'inspirer de ce qui a été fait à la Maison du Vélo et des Mobilités. Ainsi, C&M a aidé sous diverses formes (conseils lors de rendez-vous physiques ou téléphoniques et/ou d'envoi d'éléments écrits) différentes initiatives.

5) Description de l'implantation et de la couverture géographique des actions ou services proposés

I. Description de l'implantation

Cf partie « origine du projet » p.5

II. La couverture géographique des actions ou services proposés

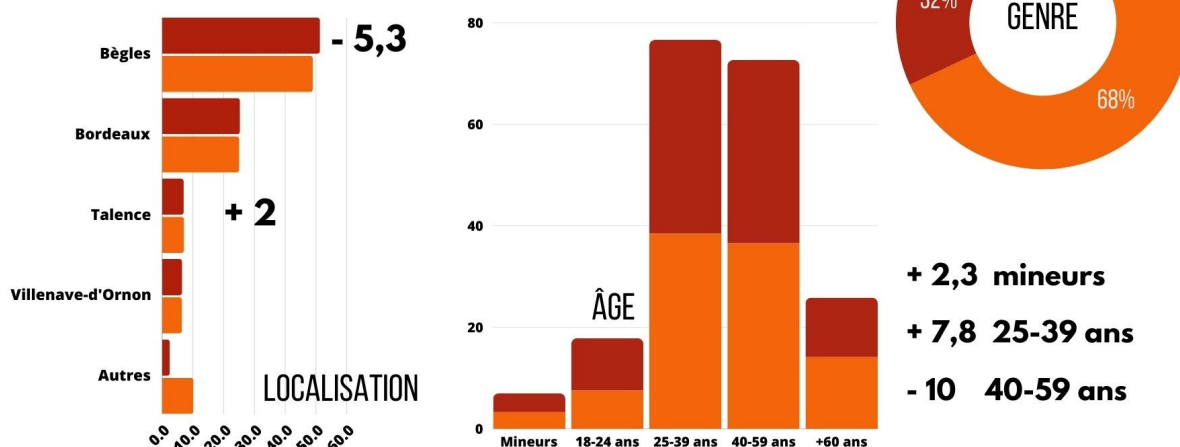
Une dynamique territoriale et intercommunale

Depuis l'origine du projet de MVM et son inscription dans le cadre des contrats de co-développement, la vocation intercommunale du lieu est affirmée et son action est territorialement définie sur trois communes (intégralement ou partiellement) : Bègles, Villenave d'Ornon et Talence (Est). On pourrait aujourd'hui rajouter Bordeaux Sud.

Avec l'inauguration prochaine du pont Simone Veil, C&M va pouvoir se déplacer plus facilement sur certaines communes de la Rive Droite au travers d'interventions SRAV ou encore via ses activités de Vélo Ecole, et ainsi drainer davantage de personnes issues de ces territoires où il existe peu d'initiatives dédiées aux mobilités alternatives et durables.

Le réseau adhérent

Nos adhérent.es



C&M comptabilise également 33 organisations adhérentes (personnes morales) :

ITEP Terre Neuvas (Bègles), le Centre Social l'Estey (Bègles), le Tiers-Lieu de Bègles, Association de Prévention Spécialisée de Bègles (APSB), Hôpital de jour de Bègles, IDB Foyer Don Bosco (Gradignan), Vélogik Atlantique (Bègles), Sud-Ouest Expédition (Bordeaux), Eclaireuses Eclaireurs de France (Bègles), Unis-Cité (Bordeaux), Association Développement Local Emploi (ADELE) Bègles, AOGPE Montmejan Foyer d'accueil d'enfants à caractère social (Bordeaux), Université de Bordeaux, Foyer Montmejean MECS (Bordeaux), Osons ici et maintenant (Bègles), Jardin l'Ephémère (Bègles), Amicale Laïque (Bègles), CADA Bègles, MECS Quancard (Villenave d'Ornon), Arcins Environnement (Bègles)....

Les zones d'interventions

Les zones d'interventions extérieures de Cycles et Manivelles se situent principalement sur le secteur Bègles - Villenave d'Ornon - Talence (Est) et Bordeaux Sud. Globalement, l'association se déplace à 40 minutes (à vélo) aux alentours de son atelier.

- Des interventions régulières notamment dans les quartiers : Sarcignan avec le centre social à Villenave d'Ornon ; Maurice Thorez, Terre Neuve, le Dorat, Paty Monmousseau avec le centre social et l'APSB à Bègles; Thouars à Talence dans le cadre d'un partenariat avec la ville et l'association Etu Recup pour le projet « Pause Méca » ; Carle Vernet avec le centre social et le bailleur social Aquitanis.
- Des interventions régulières sur l'espace public : Chambéry, le Bocage avec la ville de Villenave d'Ornon, Forum et parc Peixotto avec la ville de Talence, place du 14 juillet avec la ville de Bègles
- Des interventions dans les écoles dans le cadre des JDD (Ecole Jean Macé à Villenave d'Ornon, et Gambetta à Bègles).
- Les Quartiers Euratlantiques, Belvédère, Cité du Numérique, Pont de la Maye/avenue des Pyrénées, dans le cadre de ses actions auprès des employeurs.

A noter : parfois, les sollicitations d'interventions nous ont amenés au-delà du territoire d'actions habituel : Mérignac, Bordeaux centre et Ouest. Cela donne naissance à des journées de grande ampleur en collaboration avec d'autres structures comme « Vélo Cité » et « Léon à Vélo » (Cité Administrative et DRFIP) et des actions plus ciblées dans le cadre du label OEPV dont C&M est la seule structure prestataire métropolitaine pour le moment.

La diversité thématique et géographique des partenariats

C&M a tissé des liens avec de nombreuses organisations de la Métropole et collabore régulièrement avec elles que ce soit pour des animations ou des événements :

- Unis-Cité : actions régulières en lien avec les Ambassadeurs des Mobilités
- Les ateliers vélo participatifs de Bordeaux Métropole : Etu'Récup, Récup'R, le Garage Moderne, Vélo Cité que C&M retrouve sur des événements ou lors de réunions inter-ateliers.
- Wimoov est une plateforme ayant pour objectif d'accompagner les personnes à l'autonomie en terme de mobilité. Un partenariat a été mis en place pour que Wimoov oriente, lorsque cela est jugé pertinent, ses usagers vers la vélo-école de C&M. Ce partenariat sera renforcé dans le cadre du programme MVAZ.
- Le CCAS de Bègles : une convention de partenariat a été signée afin d'aider les publics en difficulté à accéder à la pratique du vélo (vélo-école, adhésion à la MVM, acquisition d'un vélo à retaper, etc.)
- ITEP Terre Neuvas, l'APSB de Bègles et le CRFP Don Bosco de Gradignan sont des organismes sociaux d'accompagnement des jeunes en difficulté. Les éducateurs viennent à l'atelier vélo participatif avec les adolescent.e.s pour qu'ils.elles apprennent à réparer leurs vélos.
- Les CADA (Centre d'accueil de demandeurs d'asile) et MECS (Maison pour Enfants à Caractère Social) du groupe Cos Quancard de Villenave d'Ornon et du Haillan, le CADA de France Terre d'Asile à Bègles qui accueille et héberge des demandeurs d'asile : C&M aide à la mobilité les demandeurs d'asile, notamment pour se déplacer à vélo.
- Le collectif Quartier(s) Libre(s) (Preche - Terres Neuves - Sembat). C&M participe avec son atelier vélo mobile aux fêtes de ce collectif.
- Le jardin partagé l'Éphémère : interventions régulières de l'atelier vélo mobile
- Les services de la Mairie de Bègles, de Talence et de Villenave d'Ornon : agenda 21/ESS, jeunesse, vie associative, petite enfance, culture, etc. pour participer à de nombreuses animations et événements des communes.
- Les vélocistes du territoire, vers qui l'association C&M peut aiguiller du public demandeur.

6) Modalités de fonctionnement

a) Le fonctionnement associatif

Assemblée Générale et Conseil d'Administration Collégial (CAC)

Cycles et Manivelles est une association loi 1901 à but non lucratif. L'Assemblée Générale est composée de tou.te.s les adhérent.e.s à jour de cotisation. Elle délibère sur les rapports qui concernent la gestion générale de l'association (bilan moral, rapports financier et d'activités) et pourvoit à la nomination ou au renouvellement des membres du Conseil d'Administration Collégial.

Elle a également élu 3 administrateurs qui constituent pour un an le Conseil d'Administration Collégial (CAC) de l'association :

- Nicolas NAUDIN
- Sébastien GROSS
- Julien LEFEBVRE

Lors de sa création en 2013, C&M a décidé de fonctionner en Conseil d'Administration Collégial. Cela signifie qu'il n'y a pas de bureau avec un.e Président.e, un.e trésorier.e et un.e secrétaire mais que l'association est administrée par une seule instance, composée de personnes ayant le même niveau de responsabilité.

Le CAC organise et anime la vie de l'association. Il agit en son nom, décide et réalise toute opération relative à son objet dans le respect des orientations prises en Assemblée Générale.

Elu en avril 2023, le CAC s'est réuni à 8 reprises. Tout au long de l'année, il y a eu des échanges via des outils numériques (liste mail CAC) et l'édition de textes collaboratifs avec ordre du jour détaillé, pour les décisions importantes concernant la vie de l'association.

L'équipe permanente

L'équipe met en œuvre la stratégie et les orientations de l'association fixées en AG et en CAC avec l'aide des bénévoles.

L'association compte, au 1^{er} janvier 2024, un total de 5 salarié.e.s (3,8 ETP) :

- Thomas BOURGON en CDI est coordinateur de l'association depuis le 24 juillet 2021.
- Anne GUITTON, en CDD depuis le 7 février 2023, puis en CDI depuis le 9 janvier 2024, en qualité d'Animatrice Mobilité Vélo.
- Léa GRANDIN, en CDD depuis 7 février 2023, en qualité d'Animatrice Facilitatrice.
- Adrien LINTIGNAC, en CDD depuis le 17 juin 2023, en qualité d'Animateur Mécanicien Cycles.
- Jan GALLET, en contrat d'apprentissage Animateur Mécanicien Cycles, depuis le 12 septembre 2023.

Les stagiaires

Nous avons eu aussi le plaisir d'accueillir en stage, Thomas TESSIER du 3 avril au 3 juillet 2023.

Les adhérents et bénévoles

En plus des membres du CAC et de l'équipe, il est important d'ajouter, aux forces vives de C&M, les bénévoles qui sont des adhérent.e.s actif.ve.s qui s'impliquent dans les activités de l'association. Cycles et Manivelles a la chance de pouvoir compter sur une vingtaine de bénévoles qui aident régulièrement ou ponctuellement à la mise en place et/ou à la réalisation des animations (ateliers vélo fixe et mobile, vélo-école, Remise en selle, démontage de vélos, animations écoles, etc).

Au 31 décembre 2023, Cycles et Manivelles compte 631 adhérent.e.s à jour de cotisation.

En outre, La Maison du Vélo a fermé ses portes pendant 3 semaines au mois d'août et 2 semaines durant la période de Noël.

La volonté de C&M de développer et structurer le bénévolat

Depuis 2019, l'association a souhaité enclencher une démarche plus structurée d'implication des bénévoles avec notamment la volonté de mettre en place des groupes de travail, des réunions d'informations et des formations au profit des bénévoles.

Par le passé C&M a pu bénéficier du Fonds de Développement de la Vie Associative (FDVA). Elle a de nouveau candidaté à ces aides pour l'année 2024.

En 2023 la structure a pu bénéficier du dispositif DLA (Dispositif Local d'Accompagnement) qui s'est conclue par un évènement de restitution le 5 septembre 2023.

Cette restitution, a permis de présenter au réseau adhérent les résultats de ces travaux de réflexion et de lancer une dynamique concernant structuration du bénévolat et de la gouvernance associative.

- Vélo-école adultes :

Réunions d'information et de présentation de ce dispositif à chaque renouvellement (soit à 4 reprises), mixité des salarié.e.s et des bénévoles tout au long du déroulement du stage, briefing et de débriefing des séances, bilans des stages.

- Mécanique Vélo :

Tout au long de l'année, les adhérent.e.s qui le souhaitent peuvent donner un coup de main aux salarié.e.s pour animer les ateliers participatifs fixe et mobile.

- Evènements :

Celles et ceux qui le souhaitent peuvent venir donner un coup de main lors des différentes actions développées animées au sein de l'association (Bourse aux vélos, Ouvrir la voie, Vélo manifestations, ...)

Les « personnes morales » :

C&M comptabilise également 33 organisations adhérentes (personnes morales) :

ITEP Terre Neuvas (Bègles), le Centre Social l'Estey (Bègles), le Tiers-Lieu de Bègles, Association de Prévention Spécialisée de Bègles (APSB), Hôpital de jour de Bègles, IDB Foyer Don Bosco (Gradignan), Vélogik Atlantique (Bègles), Sud-Ouest Expédition (Bordeaux), Eclaireuses Eclaireurs de France (Bègles), Unis-Cité (Bordeaux), Association Développement Local Emploi (ADELE) Bègles, AOGPE Montmejan Foyer d'accueil d'enfants à caractère social (Bordeaux), Université de Bordeaux, Foyer Montmejean MECS (Bordeaux), Osons ici et maintenant (Bègles), Jardin l'Ephémère (Bègles), Amicale Laïque (Bègles), CADA Bègles, MECS Quancard (Villenave d'Ornon), Arcins Environnement (Bègles)....

b) La politique d'adhésion

Afin de faciliter l'accès à tou.te.s aux activités de la Maison du Vélo et des Mobilités, plusieurs tarifs d'adhésion ont été mis en place :

- Classique : 20 euros (ou + si vous pouvez)
- Petit budget : 10 euros (ou - si vous ne pouvez pas)
- Enfants / jeunes (moins de 18 ans) : 5 euros

- Personne Morale (associations et organisations) : 40 euros

L'adhésion dure un an, de date à date.

L'adhésion à l'association permet d'avoir accès aux activités/animations suivantes : l'atelier vélo participatif, le prêt de vélos utilitaires, le forfait vélo usagé, le forfait vélo évolutif enfant, la vélo-école adultes, l'emprunt d'ouvrages et pour les personnes morales : la mise à disposition régulière de la salle de réunion ou encore le prêt de vélos.

Ne requièrent pas l'adhésion : les informations et les conseils, le marquage bicycode, la station de gonflage, l'accès aux événements/animations (grand public), l'accès à l'atelier mobile (en extérieur).

c) Les Partenaires

C&M a une réelle volonté de développer et diversifier les partenariats qu'ils soient d'activités, techniques ou financiers.

Cycles et Manivelles est adhérente et/ou s'implique dans plusieurs associations ou réseaux en lien avec ses activités :

Les organisations dont C&M est adhérente de :

- L'Heureux-Cyclage (HC), le réseau national des ateliers vélo participatifs et solidaires qui a pour objet de les promouvoir et les valoriser. Les Ateliers vélo se définissent par leurs activités de promotion active du vélo basées sur le réemploi de vélos inutilisés et l'apprentissage de la mécanique. C&M participe une fois/an aux rencontres nationales, bénéficie de tarifs privilégiés pour l'achat d'outils auprès des fournisseurs, bénéficie d'outils de communication, etc.
- La FUB, la Fédération Française des Usagers de la Bicyclette. Via cette Fédération, Cycles et Manivelles dispose de l'agrément des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public. Il est également possible d'accueillir, via l'agrément national, des services civiques. Au sein de la Fédération, C&M est également identifiée opérateur de marquage Bicycode, relais local du programme ALVEOLE ou encore vélo-école adultes et enfants.

C&M a tissé des liens avec de nombreuses organisations et collabore ponctuellement ou régulièrement avec elles que ce soit pour des projets,

animations ou événements :

Les acteurs de la Mobilité

Les ateliers vélo participatifs de Bordeaux Métropole : Etu'Récup, l'Étincelle, Récup'R, le Garage Moderne, Léon à Vélo, La Maison Itinérante du Vélo et des Mobilités de la Rive droite que C&M retrouve sur des animations ou des événements.

Le réseau des Maisons Métropolitaines des Mobilités Alternatives (MAMMA) coordonné par Bordeaux Métropole.

Unis-Cité : C&M forme les Ambassadeurs du Vélo maintenant rebaptisés les Ambassadeurs des Mobilités à la mécanique de base (1er semestre 2023).

Wimooov Bordeaux qui est une plateforme d'accueil et d'accompagnement proposant des solutions de mobilité adaptées aux besoins des publics en situation de fragilité. Wimooov identifie notamment les personnes pouvant bénéficier de la vélo-école adultes de C&M.

Sur le voyage et l'itinérance à vélo

Cyclo-Camping-International (CCI) sur des soirées ou animations autour du Voyage à vélo.

La Station Vélo de Créon : partenariat ponctuel sur des événements

et aussi :

Le Radis Noir, café associatif béglais avec lequel des animations se mettent en place.

Le cabinet du Dr Larsene

Le jardin collaboratif L'éphémère sur des événements ponctuels

mais aussi :

Les services de la Mairie de Bègles : Mobilités, Développement Durable/ESS, sport, jeunesse, vie associative, culture, etc. pour participer à de nombreuses animations et événements de la commune

Les établissements scolaires de Bègles : initiation mécanique vélo, sécurité et jeux de maniabilité (voir partie « animations »)

Les structures et organismes d'accompagnement social (voir partie « Faciliter l'accès aux modes actifs et à l'intermodalité, pour toutes et tous ») :

- CADA et MECS appartenant au réseau COS QUANCARD, à Villenave d'Ornon et au Haillan

- Le CADA FDTA de Bègles

- Les centres sociaux et culturels de Bègles, Bordeaux Sud, Villenave d'Ornon

Les partenariats techniques et financiers

Au niveau technique et financier, pour l'année 2023, les principaux partenaires sont :

Bordeaux Métropole

Soutien financier dans le cadre du réseau des MAMMA, ainsi que dans le contexte politique de la ville.

Mairie de Bègles

Soutien financier via une convention annuelle renouvelable sur le fonctionnement et les activités de l'association. Soutien technique : mise à disposition du local de la Maison du Vélo et des Mobilités, prêt du marqueur Bicycode, mise à disposition d'un petit local de stockage (pour les vélos réformés de Bordeaux Métropole).

ADEME Nouvelle-Aquitaine

Partenariat de 3 ans (Mars 2021 – Février 2024) sur l'aide au changement de comportements sur les déplacements domicile-travail (voir partie « déplacements domicile-travail »)

Le Département 33

il est devenu un partenaire régulier notamment sur le volet social ainsi que dans la mise en place de trois stages de Remise en Selle gratuits pour faciliter l'insertion sociales de publics éloignés.

L'État

sur les dispositifs d'emplois aidés et contrat d'apprentissage.

Ecologic

La loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (loi AGEC) a prévu la mise en place d'une filière REP des articles de sport et de loisirs pour assurer la gestion des déchets qui en sont issus à compter du 1er janvier 2022.

Talence

Dans le cadre du projet « Pause Méca » nous avons renouvelé le partenariat tripartite avec l'association Etu Recup, notamment sur le quartier de Thouars.

Villenave d'Ornon

Ville avec laquelle nous développons des prestations/interventions auprès de différents publics, sur l'espace public et dans les quartiers.

7) Montage juridique et financier de la structure

Montage juridique

Cycles et Manivelles est une association loi 1901 à but non lucratif, indépendante et non partisane. Le Procès-verbal de l'Assemblée Générale constitutive date du 16 décembre 2013 et des statuts y ont été adoptés en première délibération.

L'association a été choisie pour assurer la gestion de la Maison du Vélo et des Mobilités à l'issue de l'appel à candidatures de la Mairie de Bègles de février 2014. La forme juridique est une autorisation d'occupation temporaire du domaine public d'une durée de 3 ans renouvelable.

Le local abritant la Maison du Vélo et des Mobilités est un bâtiment public mis à disposition de l'association par la Mairie de Bègles. Une convention formalise cette mise à disposition.

En concertation avec la Ville de Bègles, le bâtiment où se déroulent les activités de Cycles et Manivelles a comme dénomination « Maison du Vélo et des Mobilités »

Une Charte de fonctionnement de la MVM a été adoptée par le Conseil d'Administration Collégial (CAC) le 03 septembre 2015. Elle a été mise à jour par le CAC le 9 octobre 2015 et le 25 mars 2016.

Montage financier

Au niveau financier, les ressources de l'association peuvent comprendre :

- Les cotisations de ses adhérents
- Les subventions de personnes publiques ou privées françaises ou étrangères
- Les revenus des biens et des marques qu'elle possède
- Les dons et legs que l'association pourrait recevoir dans le cadre des lois en vigueur
- Les produits des services, prestations, études, conseils et travaux
- Les profits tirés de la vente de produits

et d'une manière générale :

- tous les produits qu'elle peut retirer de son activité ou des missions qui lui sont confiées.

Les recettes

Les principaux partenaires financiers sont aujourd'hui et pour les trois ans à venir :

- Bordeaux Métropole

Soutien financier dans le cadre des contrats de co-développement sur le fonctionnement et les activités de l'association.

La Métropole soutient également l'association dans le cadre de ses actions dans le QPV.

- La Ville de Bègles

Soutien financier via une convention sur le fonctionnement et les activités de l'association. Autre soutien : mise à disposition du local de la Maison du Vélo et des Mobilités et prêt du marqueur Bicycode.

- Le Département 33

il est devenu un partenaire régulier notamment sur le volet social ainsi que dans la mise en place de trois stages de Remise en Selle gratuits pour faciliter l'insertion sociales de publics éloignés.

- L'État

sur les dispositifs d'emplois aidés et contrat d'apprentissage.

- Ecologic

La loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (loi AGEC) a prévu la mise en place d'une filière REP des articles de sport et de loisirs pour assurer la gestion des déchets qui en sont issus à compter du 1er janvier 2022.

- Talence

Dans le cadre du projet « Pause Méca » nous avons renouvelé le partenariat tripartite avec l'association Etu Recup, notamment sur le quartier de Thouars.

- Villeneuve d'Ornon

Ville avec laquelle nous développons des prestations/interventions auprès de différents publics, sur l'espace public et dans les quartiers.

Un soutien est en cours de réflexion et de demande auprès de la Région Nouvelle Aquitaine dans le cadre du développement des activités de C&M.

En 2023 Les subventions publiques représentent environ 70 % des recettes annuelles de l'association. Elles font l'objet de conventions signées.

Une seconde part d'autofinancement de 29 % dont 15 % de prestations, 7 % de ventes de marchandises (vélos et pièces d'occasion) et 7 % de cotisations des

adhérent.e.s.

Cycles et Manivelles tient à jour une comptabilité complète de toutes les recettes et de toutes les dépenses.

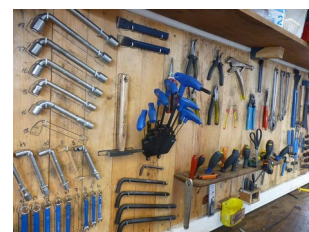
Depuis 2014, les comptes annuels de l'association sont remis à un expert comptable qui effectue une mission de présentation des comptes et qui atteste qu'aucun élément ne remet en cause la cohérence et la vraisemblance des chiffres.

Tous les ans, les comptes sont ainsi présentés et soumis au vote de l'Assemblée Générale.

8) Moyens matériels nécessaires pour réaliser le projet

Durant les premières années de création de l'association, la plupart des moyens matériels utiles à ce type de projet a été trouvé, à savoir :

- Un local mis à disposition, rénové et aménagé
- Du mobilier
- Un établi
- De l'outillage général et spécifique vélo
- Un atelier vélo mobile pour des interventions extérieures
- Un parc de vélos utilitaires-atypiques et certains accessoires (prêt pour les adhérent.e.s)
- Un parc de vélos de mise à disposition pour les partenaires
- Un parc de vélos pour la vélo-école adultes
- Le matériel de vélo-école (chasubles, plots, etc.)
- Un parc de vélos rigolos pour des animations
- Un marqueur bicycode
- Du matériel informatique et un vidéoprojecteur
- Des supports de communication : banderoles, kakémono



Ce qu'il faudrait acquérir ou avoir à disposition pour les années à venir :

- De nouveaux espaces de stockage
- Un véhicule utilitaire pour faciliter la logistique

9/ Budget prévisionnel 2025-2026-2027

Cf document joint

10/ Attestation sur l'honneur que l'organisme est en règle au regard des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements afférents

Nous soussignons, Julien LEFEBVRE, Sébastien GROSS, et Nicolas NAUDIN, administrateurs de Cycles et Manivelles, située au 28 rue Léon Gambetta à Bègles, attestons sur l'honneur que :

L'association Cycles et Manivelles est en règle au regard des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements afférents

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Bègles, le 29 avril 2024



Julien LEFEBVRE
Administrateur



Sébastien GROSS
Administrateur



Nicolas NAUDIN
Administrateur

C Y C L E S & M A N I V E L L E S
M A I S O N D U V E L O
E T D E S M O B I L I T E S
2 8 R U E L E O N G A M B E T T A
3 3 1 3 0 B E G L E S
S I R E T 8 0 0 7 7 6 2 3 9 0 0 0 3 3

CHARGES (en euros)				PRODUITS (en euros)			
	Budget 2025 4 ETP	Budget 2026 4,5 ETP	Budget 2027 4,8 ETP		Budget 2025 4 ETP	Budget 2026 4,5 ETP	Budget 2027 4,8 ETP
60 – Achats	11850	12050	12350	70 - Ventes de produits finis, prestations de services	32600	40400	46000
Achats d'études et de prestations de service				Vente de produits finis, de marchandises	9000	10000	11000
Achats stockés de matières et fournitures	3500	3500	3500	Prestations de services	22000	28000	32000
Achats non stockables (eau, énergie)	7500	7700	8000	Produits des activités annexes	1600	2400	3000
Fournitures d'entretien et de petit équipement	500	500	500				
Fournitures administratives	350	350	350	74 - Subventions d'exploitation	107000	105500	106500
Autres fournitures				État (préciser le(s) ministère(s) sollicité(s))			
61 - Services extérieurs	1250	1350	1450	Conseil Régional	8000		
Sous traitance générale				Conseil Départemental	10000	11000	12000
Locations mobilières et immobilières				Bordeaux Métropole	56000	56000	56000
Entretien et réparation	100	100	100	Bordeaux Métropole Politique de la ville	6000	7000	7000
Primes d'assurance	1000	1100	1200	Ville de Bordeaux	4000	5000	5000
Documentation	150	150	150	Autre(s) commune(s) : Bègles, Talence	15000	16000	16000
Divers				FDVA	3000	3000	3000
				Fonds européens			
62 - Autres services extérieurs	10150	10600	11450	Emplois aidés	2500	5000	5000
Rémunérations intermédiaires et honoraires	6500	6700	6900	Autres (précisez) :			
Publicité, publications	700	800	1000	Ecologic	2500	2500	2500
Déplacements, missions et réceptions	1000	1200	1500	75 - Autres produits de gestion courante	11000	12000	12500
Frais postaux et de télécommunication	800	700	800	Cotisations	11000	12000	12500
Services bancaires	300	300	300	Autres			
Divers	850	900	950				
63 - Impôts et taxes	1650	1700	1750	76 - Produits financiers			
Impôts et taxes sur rémunérations	1200	1200	1200				
Autres impôts et taxes	450	500	550	77 - Produits exceptionnels	500	800	1000
64 - Charges de personnel	125500	133000	139000				
Rémunérations du personnel	83500	88000	92000	78 - Reprises sur amortissements et provisions			
Charges sociales	42000	45000	47000				
Autres charges de personnel				79 – Transfert de charges			
65 - Autres charges de gestion courante							
66 – Charges Financières							
67 - Charges exceptionnelles							
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements	700	0	0				
69 - Impôt sur les sociétés							
TOTAL DES CHARGES	151100	158700	166000	TOTAL DES PRODUITS	151100	158700	166000
86 - Emploi des contributions volontaires en nature	43000	44000	45500	87 - Contributions volontaires en nature	43000	44000	45500
- Secours en nature	5000	5500	6000	- Bénévolat	4500	5000	6000
- Mise à disposition gratuite des biens et services	33500	33500	33500	- Prestations en nature	33500	33500	33500
- Personnel bénévole	4500	5000	6000	- Dons en nature	5000	5500	6000

	Budget 2025	Budget 2026	Budget 2027
Résultat Net	0	0	0

Accusé de réception en préfecture
033-243300316-20250207-lmc1105726-DE-1-1
Date de télétransmission : 13/02/2025
Date de réception préfecture : 13/02/2025
Publié le : 13/02/2025